

BULLETIN D'INSCRIPTION

LANDCARRE 208

Land Brother's du Sud-Ouest



Samedi 23 juin et Dimanche 24 juin 2018

A LACARRE au Domaine tout-terrain SEMPE

Conducteur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email (obligatoire pour confirmation) :

.....

Véhicule :

Propriétaire Carte grise :

Marque du véhicule :

N° Immatriculation :

N° et Cie Assurance :

Passagers :

1) Nom : Prénom :

2) Nom : Prénom :

3) Nom : Prénom :

Règlement intérieur :

La responsabilité de l'organisation sur le terrain lors de cette balade, ne sera pas engagée. Elle sera uniquement à la charge des participants, tant sur le point matériel personnel, que sur le point juridique. Les organisateurs ou leurs mandataires ne sont pas responsables des accidents ou incidents qui pourraient survenir sur terrain privé, ainsi que des vols qui pourraient avoir lieu.

Les participants circulent sous leur propre responsabilité sur le terrain suivant les directives de l'organisation. Toute personne est donc seule responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours. De même pour les pannes ou accidents, le dépannage éventuel est à la charge et sous la responsabilité des participants.

En signant ce bulletin d'inscription, ils s'engagent à ne pas se retourner contre les organisateurs ou leurs mandataires quelle qu'en soit la raison.

Aucune réclamation ne sera admise.

Les organisateurs ou leurs mandataires se réservent le droit de modifier le programme en cas de conditions météorologiques défavorables, ou en cas de difficultés imprévues. Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment le ou les participants ne respectant pas le règlement ou dont le comportement pourrait nuire au respect de l'environnement, au bon déroulement de la balade (cohabitation et respect envers les autres participants et organisateurs), et par extension l'avenir du tout-terrain en général. Les personnes transportées sont sous l'entière responsabilité du « conducteur ».

J'atteste avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du tout terrain, conformément à l'article L 321-4 du Code du sport.

Date : Signature :

- 45 € par 4x4 pour 2 jours
- 30 € par 4x4 pour 1 journée
- 6 €/pers./nuit bivouac avec sanitaire
Bivouac du vendredi soir est possible
- 5 € par 4x4 lavage au karcher

4x4 : forfait 1 ou 2 jours = €

Bivouac : ----- pers. X ----- nuit(s) X 6 € = €

Lavage : ----- nombre(s) X 5 € = €

TOTAL = ----- €

- Restauration et buvette sur place -

**Taloa avec ventrèche et fromage cuit à la plancha
ou/et**

Piperade Jambon

gâteau basque / glace

Divers boissons (cidre, vin, bière, coca, ...etc)

Le règlement doit parvenir à l'adresse suivante :

Jean-Claude SEMPE « DOMAINE TOUT-TERRAIN SEMPE »

Maison 'Caracotchia' - 64220 LACARRE

et le chèque libellé à l'ordre de « Jean-Claude Sempé ».



Samedi et Dimanche

9h : Accueil inscriptions

9h30 : Début activités terrain & Road book
(accès toute la journée)

12 h : Grillades à la demande

14 h : Reprise des activités terrain

18 h : Fin des activités terrain

20 h : Partage apéritifs et restauration
à la peña de l'Atelier.

* Fin du Landcarre le dimanche soir à 18h.